



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : RENOUELEMENT DE BAIL POUR  
LES LOCAUX SIS 28 AVENUE DE PARIS  
AFFECTES A L'OFFICE DU TOURISME**

**DÉCISION N° DM-21-304  
EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** le Code civil ;

**VU** la délibération du conseil municipal DE-20-05-1-04 en date du 27 mai 2020, donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal A-20-486 du 2 juin 2020 ; portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, délégué aux affaires juridiques et domaniales ;

**VU** la consultation du service France Domaine du Val-de-Marne en date du 6 juillet 2021 ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour la commune de renouveler le bail pour les locaux situés aux rez-de-chaussée et sous-sol d'un immeuble sis, 28, avenue de Paris à Vincennes (94300), d'une surface de 183 m<sup>2</sup> totalement adaptés à l'accueil de l'office de tourisme de la ville ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la VINCEM, société d'économie mixte de la ville de Vincennes, représentée par son directeur général délégué, Monsieur Jean-Paul BRUNETTI, une convention de location portant sur des locaux situés aux rez-de-chaussée et sous-sol de l'immeuble sis, 28, avenue de Paris à Vincennes (94300), moyennant le versement, au titre de la première année, d'un loyer trimestriel hors charges et hors taxes de 13 125 €.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des ressources  
humaines, de la sécurité publique, des affaires  
juridiques et domaniales et des affaires  
patriotiques,

**Signé**

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210915-Imc1H8883H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 15/09/2021  
Date de Publication : 15/09/2021